

INFORMATIONS POST AGE

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION

GIF FILTER SA

Siège social: GPI KM 35 GROMBALIA 8030

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 décembre 2020, la Société Générale Industrielle de Filtration- GIF- publie ci-dessous les résolutions adoptées.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, informée que les états financiers de l'exercice 2019 font apparaître des capitaux propres de 2 947 521 Dinars Tunisiens en deçà ainsi de la moitié du capital social de la Société, décide la continuité de l'activité de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 et suivant du Code des Sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

INFORMATIONS POST AGO

GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA

Siège social: GPI KM 35 GROMBALIA 8030

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 29 décembre 2020, la Société Générale Industrielle de Filtration- GIF- publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d administration.

1-Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie, sans restrictions ni réserves, les modes et les délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire et la déclare régulièrement constituée, et couvre en conséquence irrévocablement, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et mode de convocation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité de la Société élaboré par le Conseil d'Administration, et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, afférent aux états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers, se soldant par un total bilan de 19.213.153 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de 5.380.444 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférent aux états financiers consolidés du Groupe GIF, approuve les états financiers consolidés du Groupe GIF de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se soldant par total bilan de 18.910.381 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire consolidé du groupe de 5.495.910 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019, de 5.380.444 Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires, à l'exception de toute personne concernée pour sa part respectives et ce, en application de l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, ferme, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 3.000 TND net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2019.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Comité Permanent d'Audit de la Société en rémunération de leur activité, la somme totale de 3.000 Dinars Tunisiens net, à titre de rémunération pour l'exercice 2019.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constate que le mandat de certains administrateurs de la Société, à savoir, Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et Monsieur Abderraouf Bouzuita, arrive à expiration et décide de renouveler leurs mandats, en tant qu'administrateurs de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) nouvelles années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et Monsieur Abderraouf Bouzuita déclarent accepter le renouvellement de leurs mandats en tant qu'administrateurs de la Société.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constate que le mandat des membres du comité permanent d'audit de la Société, à savoir, Monsieur Mohamed Maamoun Guiga, la société Aures Auto représentée par monsieur Bassem Loukil, et la société Economic Auto représentée par monsieur Anis Majoul, arrive à expiration, et décide de renouveler seulement le mandat de Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et le mandat de la société Economic Auto, représentée par monsieur Anis Majoul, en tant que membres du comité permanent d'audit de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) nouvelles années, venant à

expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et la société Economic Auto, représentée par monsieur Anis Majoul déclarent, accepter le renouvellement de leurs mandats en tant que membres du comité permanent d'audit de la Société.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Sofien Dimassi, en tant que nouveau membre du comité permanent d'audit de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Sofien Dimassi déclare, accepter sa nomination en tant que nouveau membre du comité permanent d'audit de la Société.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du commissaire aux comptes de la Société, F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri, arrive à expiration, décide de nommer monsieur Sami Fekih, commissaire aux comptes titulaire du matricule 1/00226 et de la Carte d'Identité Nationale délivrée à Tunis le 23 juillet 2016 sous le numéro 01249780, en tant que nouveau commissaires aux compte de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur Sami Fekih déclare, accepter sa nomination en tant que commissaire aux comptes de la Société.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2. Bilan après affectation des résultats

Bilan après affectation des résultats Au 31 décembre 2019

ACTIFS	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	385 979	385 979
Amortissements	-381 988	-378 281
Immobilisations incorporelles nettes	3 991	7 698
Immobilisations corporelles	20 740 806	20 514 138
Amortissements	-15 326 075	-14 510 952
Immobilisations corporelles nettes	5 414 731	6 003 186
Immobilisations financières	179 096	176 096
Provisions	-50 000	-50 000
Immobilisations financières nettes	129 096	126 096
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISEES	5 547 819	6 136 980
Autres actifs non courants	-	216 327
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	5 547 819	6 353 307
ACTIFS COURANTS		
Stocks	4 402 806	4 807 401
Provisions	-263 133	-259 440
	4 139 673	4 547 962
Clients et comptes rattachés	4 772 668	6 692 939
Provisions	-3 128 835	-2 963 739
	1 643 833	3 729 200
Autres actifs courants	4 111 933	3 608 596
Provisions	-193 494	-178 494
Placements et autres actifs financiers	3 913 225	4 048 202
Liquidités et équivalents de liquidités	50 164	30 914
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	13 665 336	15 786 380
TOTAL DES ACTIFS	19 213 154	22 139 687

Bilan après affectation des résultats

Au 31 décembre 2019

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	10 563 994	10 563 994
Réserves	3 603 927	3 603 927
Autres capitaux propres	534 616	622 585
Résultats reportés	-11 755 016	-6 374 572
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	2 947 521	8 415 934
PASSIFS		
<i>PASSIFS NON COURANTS</i>		
Emprunts et dettes assimilés	1 325 387	1 659 742
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	1 325 387	1 659 742
<i>PASSIFS COURANTS</i>		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 916 407	3 131 872
Autres passifs courants	3 026 924	1 991 882
Concours bancaires et autres passifs financiers	8 996 915	6 940 257
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	14 940 246	12 064 011
TOTAL DES PASSIFS	16 265 633	13 723 753
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	19 213 154	22 139 687

3. L'état d'évolution des capitaux propres,

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
Exercice 2019

Libellés	Capital Social	Réserve légale	Réserve Statutaire	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fond social	Réserve de régularisation du cours	Autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Subvention d'investissement	Dividendes	Reports Déficitaires	Amortissements Différés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2017 Après affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	189 248	0	-1 986 806	-2 221 084	0	10 672 791
Résorption de subventions									-90 176					-90 176
Résultat de l'exercice 2018													-2 166 681	-2 166 681
Soldes au 31/12/2018 Avant affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	99 072	0	-1 986 806	-2 221 084	-2 166 681	8 415 934
Affectation des résultats AGO du 04/07/2019											-1 179 985	-986 696	2 166 681	0
Soldes au 31/12/2018 Après affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	99 072	0	-3 166 791	-3 207 781	0	8 415 934
Résorption de subventions									-87 969					-87 969
Résultat de l'exercice 2019													-5 380 444	-5 380 444
Soldes au 31/12/2019 Avant affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	11 103	0	-3 166 791	-3 207 781	-5 380 444	2 947 521
Affectation des résultats AGO du 29/12/2020											-4 420 191	-960 253	5 380 444	0
Soldes au 31/12/2018 Après affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	11 103	0	-7 586 982	-4 168 034	0	2 947 521

2.

4. La liste des membres du conseil d administration.

NOM ET PRENOM	FONCTION	QUALITE AU CA	DATE D'EXPIRATION DU MANDAT	ADMINISTRATEUR DANS UNE AUTRE SOCIETE
MONSIEUR BASSEM LOUKIL	PDG dans une société	PCA et Administrateur	Exercice 2021	LIG, LMC, AURES AUTO, MEDCOM, MIG, SODEX UADH, UNITED AFRICAIN, UNIONAIRE TUNISIE, LVI, ECONOMIC AUTO, ELECTRO INDUSTRIES ETABLISSEMENT LOUKIL ET CIE, INTER EQUIPEMENT,AMS
MONSIEUR WALID LOUKIL	DG dans une société	Administrateur	Exercice 2021	LIG, LMC, AURES AUTO, MEDCOM, MIG, SODEX, UADH, UNITED AFRICAIN, UNIONAIRE TUNISIE, ECONOMIC AUTO, ELECTRO INDUSTRIES ETABLISSEMENT LOUKIL ET CIE, INTER EQUIPEMENT, AMS
MONSIEUR MOHAMED MAAMOUN GUIGUA		Administrateur Représentant des petits porteurs	Exercice 2022	
MONSIEUR ABDERRAOUF BOUZUITA		Administrateur Représentant des petits porteurs	Exercice 2022	
MONSIEUR SOFIENE DIMASSI		Administrateur Représentant des petits porteurs	Exercice 2020	UADH
La SOCIETE AURES AUTO	Représentée par M Bassem LOUKIL	Administrateur	Exercice 2021	LVI
LA SOCIETE ECONOMIC AUTO	Représentée par M Bassem LOUKIL	Administrateur	Exercice 2021	LMC, LVI